

## Fonds fiduciaire de retraite équilibré PH&N Manuvie Phillips, Hager & North Investment Management

31 décembre 2016

Gestionnaire principal : Sarah Riopelle et Milos Vukovic      Style de placement : De base

Objectif de placement : Le Fonds a pour objectif une croissance du capital à long terme et la génération d'un revenu au moyen d'une stratégie prudente, qui mise sur les valeurs de base et opère une diversification à la fois entre les catégories d'actifs et entre les régions géographiques.

Date de la dernière rencontre : T3 2016      Date prévue de la prochaine rencontre : T3 2017

Note actuelle : EN RÈGLE

### Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
<b>Fonds fiduciaire de retraite équilibré PH&amp;N Manuvie</b>	8,64	14,54	12,59	5,73	8,46	9,95
Indice mixte : Fonds fiduciaire de retraite équilibré PH&N	7,22	12,51	10,60	3,15	8,11	8,27
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	1,42	2,02	1,99	2,58	0,35	1,68
Classement selon les quartiles <sup>(1)</sup>	3e	3e	1er	2e	2e	2e

Indice de référence : 38 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada + 2 % indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada + 30 % indice composé de RT S&P/TSX + 26 % indice MSCI Monde (net, \$ CA) + 4 % indice MSCI Marchés émergents (net, \$ CA)

### Analyse du rendement à court terme

- En 2016, le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence et s'est classé dans le deuxième quartile par rapport aux fonds homologues.
- Sur la dernière année, la plus grande partie de la valeur ajoutée a été générée soit par la sélection de titres soit par l'élément catégories d'actifs, particulièrement dans les volets canadiens actions et titres à revenu fixe. La répartition de l'actif a également apporté une contribution favorable, par ailleurs légère, au rendement relatif.
- Le rendement de la composante actions canadiennes a été influencé favorablement par la surpondération du secteur des services financiers et par la sélection de titres dans ce secteur. Le rendement de la composante obligataire a été influencé favorablement par les stratégies concernant les produits de crédit et les liquidités ainsi que par les placements en titres à rendement élevé. La composante actions mondiales et la stratégie marchés émergents ont enregistré des rendements inférieurs au rendement de leur indice de référence.
- La répartition de l'actif a apporté une contribution nette positive, générée par la surpondération des actions canadiennes et par la sous-pondération des titres à revenu fixe. La surpondération des actions étrangères a légèrement nuí au rendement.

### Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de chacune des cinq dernières années et a généré une valeur ajoutée sur une base annualisée de cinq ans. Ce rendement à long terme le classe dans le deuxième quartile par rapport aux fonds homologues.
- Les composantes actions canadiennes et titres à revenu fixe ont enregistré de bons rendements par rapport à leurs indices de référence respectifs sur longue période. La composante actions mondiales du Fonds, qui a été reconfigurée en 2013 et 2014, a inscrit un rendement légèrement supérieur au rendement de son indice de référence sur de plus longues périodes.
- La répartition de l'actif a aussi apporté une contribution généralement positive sur le long terme.

## Événements importants au sein de la société

### Événements survenus au sein de la société

- Il n'y a eu aucun événement important au sein de la société au cours des trois dernières années.

### Événements propres au Fonds

- En septembre 2014, l'indice de référence du Fonds a été modifié; la composition adoptée est la suivante : 2 % indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, 38 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada, 30 % indice composé plafonné S&P/TSX, 26 % indice MSCI Monde (net, \$ CA), 4 % indice MSCI Marchés émergents (net, \$ CA).

## Commentaire du SGP

- Le Fonds est organisé de telle façon qu'il utilise des fonds sous-jacents pour ses différents volets, fonds dont la gestion est assurée par des gestionnaires de fonds individuels, qui ont leurs équipes respectives. Il revient à Sarah Riopelle et à Milos Vukovic de mettre en œuvre les décisions de répartition tactique de l'actif que prend le Comité de répartition de l'actif.
- En septembre 2014, la part attribuée aux actions étrangères dans le Fonds est passée de 25 % à 30 %, soit 26 % pour les actions mondiales 4 % pour les actions des marchés émergents. Le volet actions mondiales est réparti à parts égales entre le Fonds d'actions mondiales RBC QUBE et le Fonds d'actions mondiales RBC, ce qui constitue pour l'essentiel une répartition entre un mandat quantitatif et un mandat fondamental. Le Fonds d'actions mondiales remplace le Fonds d'actions américaines et le Fonds d'actions outre-mer. La part de 4 % attribuée aux actions des marchés émergents va au Fonds d'actions des marchés émergents RBC, géré par Philippe Langham, chef, Marchés émergents mondiaux. Au même moment, la part attribuée aux obligations est passée de 35 % à 38 %, et la part attribuée à la trésorerie a subi une baisse correspondante, passant alors de 5 % à 2 % de l'actif du Fonds. Le mandat a été élargi de façon rendre possible la détention d'obligations à rendement élevé.
- Le Fonds d'actions mondiales QUBE RBC est géré par Bill Tilford, chef, Placements quantitatifs. On a ajouté ce mandat dans le but de réduire la volatilité du volet actions étrangères du Fonds.
- Les changements récents apportés au Fonds ne suscitent aucune inquiétude. RBC a mis à profit ses liens avec PH&N pour donner au Fonds équilibré PH&N accès à des équipes fortes, dotées de ressources importantes.
- Le rendement de long terme a été conforme aux attentes. Il n'y a aucune préoccupation à l'égard du Fonds.

- Conclusion :**
- Étant donné 1) que le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence sur le long terme et 2) que le Fonds se classe mieux que le fonds médian de sa catégorie sur cinq ans, le SGP lui conserve la note En règle.

<sup>(1)</sup> Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables\*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

\* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers